

# Les contrats « fruits »

Réflexion autour du partenariat avec notre arboriculteur

Nom de l'AMAP

Nombre d'adhérents

Diversification des productions, liste

## **PARTENARIAT « FRUITS »**

### Informations générales

Arboriculteur partenaire

Nombre de contrats « fruits »

Description du fonctionnement (mise en place du partenariat, déroulement, engagements...)

### Analyse des contrats « fruits »

Fréquence de distribution et planning de livraison

Types de paniers proposés et contenu

Mode de fixation du prix

Solidarité en cas d'aléas climatiques

### Analyse du partenariat « fruits », organisation interne

Référent « fruits » OUI  NON

Organisation de la distribution

Adhésion et réadhésion

Liens avec l'arboriculteur

Visites de l'exploitation

Réunion « référents fruits » avec l'arboriculteur OUI  NON

### Retours d'expériences

Avantages partenariat actuel

Inconvénients et freins identifiés au partenariat actuel

Organisation de réunions/discussions en interne ou avec d'autres groupes AMAP sur l'adaptation du contrat « fruit », retours et pistes de réflexion

### Aller plus loin

L'organisation logistique de la livraison est le frein majeur identifié pour les partenariats « fruits ». La multiplication du nombre d'AMAP (moyenne de 12 AMAP/arboriculteur) nécessaire à l'écoulement d'une partie de sa production impose à l'arboriculteur d'assurer plusieurs distributions par semaine et par soir. Quelles pistes d'amélioration ? Quels leviers d'actions ?

